

D2023-176

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration		
Nom de l'entreprise (Firm name)	Flixbus France SARL	
Raison sociale de l'entreprise (type of firm)	Flixbus France SARL	
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)	
Département d'établissement de l'entreprise (address)	92 Hauts de Seine	

Liaison déclarée		
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :		
Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré		
Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés	Oui, modification horaire D2022-019	
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%		
Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés		
Origine² de la liaison	Parc Astérix Parking bus	
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	60494 Plailly (Parc Astérix) 49.137161, 2.569371	
Destination ³ de la liaison	Paris (Bercy Seine)	
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	210 Quai de Bercy 75012 Paris 48.835318, 2.380519	

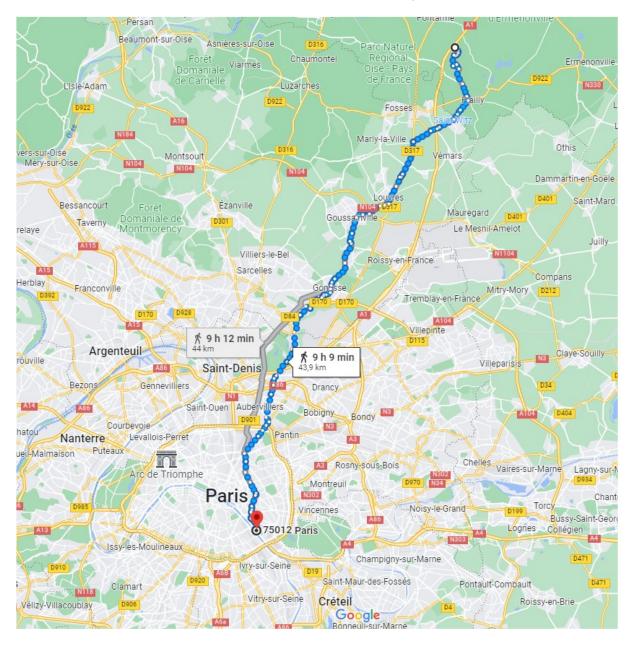
¹ « Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État ».

² Extrémité 1 de la liaison concernée.

³ Extrémité 2 de la liaison concernée.

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1
Temps de parcours (en heures et minutes)	01 heures 05 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquences Parc Astérix- Paris (Bercy Seine)

Pièce jointe n°1 Itinéraire Parc Astérix- Paris (Bercy Seine)



Pièce jointe n°2

Fréquence Parc Astérix- Paris (Bercy Seine)

Fréquence hebdomadaire

Jour/Itinéraire	Départs de	Départs de
	Parc Astérix- Paris (Bercy Seine)	Paris (Bercy Seine)- Parc Astérix
Lundi	I	18h00-19h05
Mardi	I	18h00-19h05
Mercredi	1	18h00-19h05
Jeudi	1	18h00-19h05
Vendredi	1	18h00-19h05
Samedi	1	18h00-19h05
Dimanche	1	18h00-19h05
Offre par trajet	51 places (tous les jours)	51 places (tous les jours)